

16) Pêche et activités maritimes

Nous soutenons que le **domaine maritime est une promesse d'avenir**. La France est en effet la seconde puissance maritime mondiale avec un domaine de plus de 10 millions de Km². C'est donc une grande chance pour l'avenir et la priorité est de protéger nos ressources maritimes, d'éviter l'épuisement et d'assurer le renouvellement.

Parce que les grands fonds marins recèlent des métaux et du pétrole en grande quantité, nous proposons de mettre en place des mesures pour réglementer leur statut et leur exploitation.

Les récentes restrictions à la pêche plongent le secteur dans la crise la plus sévère jamais connue. Le régime de retraite des marins est donc naturellement en déséquilibre. Nous encourageons donc une solidarité toujours plus accrue entre la France et ses marins pêcheurs. De plus, afin de donner aux pêcheurs une meilleure visibilité de leur avenir, nous nous proposons d'**instaurer une gestion pluriannuelle des ressources de pêche d'une durée de 3 à 5 ans** permettant de sortir de la fixation annuelle des quotas. Nous proposons également d'introduire une flexibilité adaptée du taux de réduction de la flotte de bateaux de pêche.

Personne n'est plus intéressé par la ressource que les pêcheurs eux-mêmes. En outre, nous proposons que celle-ci soit surveillée par une instauration paritaire composée à égalité de responsables politiques et de professionnels, qui garantirait une expertise co-systématique entre pêcheurs et scientifiques.

Pour prévenir et réprimer les pollutions maritimes, nous sommes en faveur de la création de corps de **garde-côtes au niveaux français et européen**.